



N°2

du 02/09 au
08/09/2020/20

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire.

Observateurs

ASTRIA BASSIN PARIEN, AXEREAAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, SCAEL, UCATA.

Relecteurs

La FDGEDA du Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

RESEAU 2020-2021

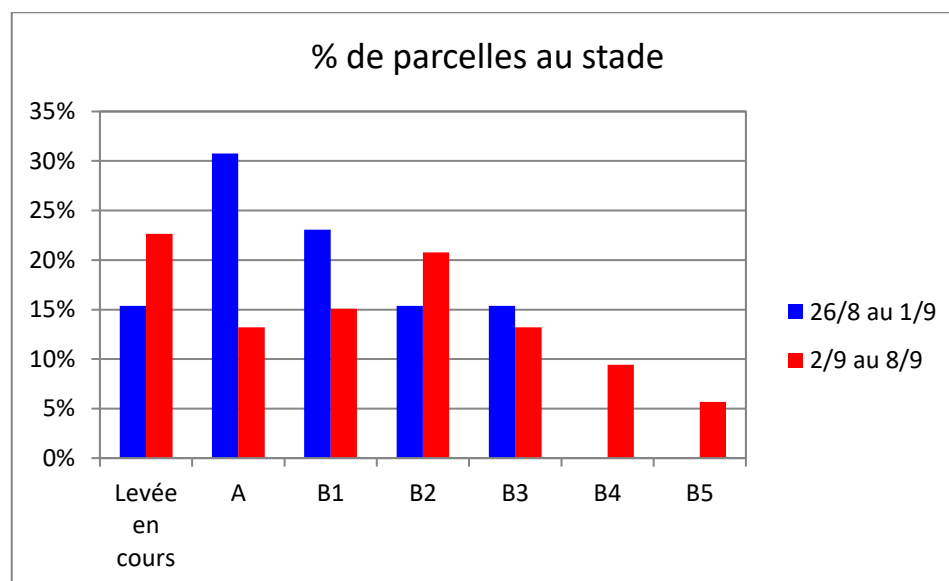
Le réseau est actuellement composé de 62 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

STADES DES COLZAS

Six parcelles du réseau sont toujours déclarées non levées :

- semis réalisés début de semaine dernière
- absence de pluie après des semis réalisés entre mi et fin août.

Pour les autres parcelles, la variabilité des stades est importante entre parcelle. Les plus avancées sont à 5 feuilles avec parfois déjà des plantes à 6 feuilles quand d'autres sont en émergence grâce aux pluies du dernier week-end d'août.



ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

Contexte d'observations

Près d'un tiers du réseau est à présent hors de la période risque pour la prise alimentaire des petites altises.

La présence de morsure est signalée dans moins de 50 % des parcelles du réseau et **les symptômes restent faibles**. En effet, la parcelle la plus touchée n'a que 10 % de sa surface foliaire détruite soit très en deçà du seuil indicatif de risque.

La surveillance doit se poursuivre pour toutes les parcelles en cours de levée et à moins de 3 feuilles. Les températures élevées des prochains jours seront favorables à une évolution rapide des stades et de la croissance des plantes leur permettant d'échapper rapidement aux dégâts.

L'évaluation du risque doit être faite à la parcelle **avec une attention particulière notamment pour les bordures notamment d'anciens colzas**. Avec les éléments disponibles pour ce BSV, le risque peut être considéré entre **faible** et **moyen**.

Reporter toutes destructions de repousses si vous ou vos voisins ont des parcelles de colzas à moins de 3 feuilles à proximité.

Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

Quelques individus ont été capturés (1 à 3) dans seulement 5 cuvettes du réseau (Eure-et-Loir (2), Cher, Loir-et-Cher, Indre). L'activité des altises d'hiver étant nocturne, le contrôle de la présence dans la cuvette permet de savoir si elles sont présentes ou non dans la parcelle. Mais **c'est bien l'observation des dégâts sur plantes qui définit le risque**, seules les parcelles à moins de 3 feuilles sont concernées à ce jour par un potentiel risque en cas de présence.

AUTRES OBSERVATIONS

Quelques dégâts de limaces sont toujours signalés (5 parcelles) mais de faible intensité. Le temps sec et chaud dans les prochains jours leur sera défavorable.

La parcelle signalant des pucerons verts dans le Cher la semaine dernière, voit son niveau de contamination passer de 5 à 10% de plantes porteuses.